

GUIDE DU FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS

(le « Guide »)

MISE À JOUR Janvier 2004

Dernière *Mise à jour* – 31 juillet 2003

Les modifications indiquées à cette mise à jour sont également disponibles dans la version Internet du Guide :

[Anglais: <http://www.tsx.com/en/productsAndServices/listings/cdn/resources/resourcePolicies.html>]

[Français: <http://www.tsx.com/fr/productsAndServices/listings/cdn/resources/resourcePolicies.html>]

Modifications diverses :

Les mises à jour en format papier du Guide du financement des sociétés sont fournies suite aux bulletins qui ont été émis et qui sont mentionnés ci-dessous. Ces changements ont été reflétés dans la version Internet du Guide en date de leur entrée en vigueur.

Date du bulletin : 2 octobre 2003 – Élimination du groupe 3 – En vigueur le 2 janvier 2004

Les politiques suivantes ont été modifiées afin de refléter le fait que le groupe 3 a cessé d'exister:

- Politique 2.1 – Exigences minimales d'inscription
- Politique 2.2 – Parrainage et exigences connexes
- Politique 2.5 – Exigences relatives au maintien de l'inscription dans le groupe et changement de groupe
- Politique 4.1 – Placements privés
- Politique 5.3 – Acquisitions et aliénations d'éléments d'actif hors caisse
- Politique 6.1 – Émetteurs du groupe 3
- Formulaire 4B – Avis de placement privé

Date du bulletin: 25 novembre 2003 – Nouveau barème de droits – En vigueur le 1^{er} janvier 2004

Politique 1.3 – Le barème de droits a été modifié afin de refléter les nouveaux droits.

Date du bulletin: 23 décembre 2003 – Normes et lignes directrices pour l'évaluation de propriétés minières – En vigueur le 1^{er} janvier 2004

Les politiques suivantes ont été modifiées afin de refléter le fait que des nouvelles normes et lignes directrices sont en vigueur afin d'assister les émetteurs et leurs conseillers professionnels dans la préparation de l'évaluation de propriétés minières :

- Politique 1.1 – Interprétation
- Politique 2.1 – Exigences minimales d'inscription
- Politique 2.5 – Exigences relatives au maintien de l'inscription dans le groupe et changement de groupe
- Politique 5.4 – Entiercement, contrepartie du vendeur et restrictions relatives à la revente
- **Nouvel** Annexe 3G – Normes et lignes directrices pour l'évaluation des propriétés minières

Date du bulletin: 31 décembre 2003 – Nouvelle version du Formulaire de renseignements personnels, de la Demande d'inscription et de la Déclaration – En vigueur le 1^{er} janvier 2004

Les politiques suivantes ont été modifiées afin de les harmoniser entre Bourse de croissance TSX et Bourse de Toronto. Les modifications rendent aussi ces formulaires conformes à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada) :

- Politique 1.1 – Interprétation
- Politique 2.2 – Parrainage et exigences connexes
- Politique 2.3 – Procédures d'inscription
- Politique 2.4 – Sociétés de capital de démarrage
- Politique 3.1 – Administrateurs, dirigeants et régie d'entreprise
- Politique 3.2 – Exigences en matière de dépôt en information continue
- Politique 3.4 – Relations avec les investisseurs, activités de promotion et activités de tenue de marché
- Politique 4.1 – Placements privés
- Politique 4.4 – Options d'achat d'actions incitatives
- Politique 5.2 – Changements dans les activités et prises de contrôles inversées
- Politique 5.3 – Acquisitions et aliénations d'éléments d'actif hors caisse
- Formulaire 2A – Formulaire de renseignements personnels
- Formulaire 2B – Demande d'inscription
- **Nouveau** Formulaire 2C1 – Déclaration solennelle
- Formulaire 2G – Formulaire d'acceptation de parrainage
- Formulaire 3A – Information à fournir dans un prospectus de 3CD
- Formulaire 3C – Déclaration de dépôt certifié activités de promotion et activités de tenue de marché
- Formulaire 4C – Formulaire d'inscription des souscripteurs qui sont des personnes morales
- Annexe 2A – Lignes directrices de procédures d'examen
- NEX Politique

- NEX Formulaire C – Avis de projet d’émission d’actions ou de financement
- NEX Formulaire E – Avis de changement au sein de la direction

Date du bulletin: 27 octobre 2003 – Numéro ISIN pour les certificats d’actions – En vigueur le 27 octobre 2003

Les politiques suivantes ont été modifiées afin de refléter le fait que les numéros ISIN sont acceptables à la Bourse :

- Politique 2.3 – Procédures d’inscription
- Politique 2.8 – Inscriptions supplémentaires
- Politique 3.1 – Administrateurs, dirigeants et régie d’entreprise
- Politique 3.2 – Exigences en matière de dépôt en information continue
- Politique 4.5 – Placements de droits
- Politique 5.8 – Changement de dénomination sociale, regroupements d’actions et fractionnements d’actions
- Formulaire 5H – Formulaire de dépôt relatif aux changements de dénomination sociale sans regroupement ni fractionnement
- Formulaire 5I – Formulaire de dépôt relatif aux changements de dénomination sociale et aux regroupements ou fractionnements
- NEX Formulaire G – Changement de dénomination sociale et/ou regroupement/fractionnement

POUR PLUS D’INFORMATION, VEUILLEZ CONTACTER :

En Colombie -Britannique : Susan Copland, Tél. : (604) 643-6531, Courriel : Susan.Copland@tsxventure.com

En Alberta : Peter Varsanyi, Tél. : (403) 218-2860, Courriel : Peter.Varsanyi@tsxventure.com

En Ontario : Ungad Chadda, Tél. : (416) 365-2206, Courriel : Ungad.Chadda@tsxventure.com

Au Québec : Louis Doyle, Tél. : (514) 788-2407, Courriel : Louis.Doyle@tsxventure.com

Pour commander un abonnement annuel du Guide, vous devez remplir un bon de commande:
<http://www.tse-cdnx.com/en/productsAndServices/listings/cdnx/resources/resourcePolicies.html>